



Le berceau du Lac-Saint-Jean

MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la municipalité d'Hébertville, que suite au résultat d'enregistrement des personnes habiles à voter, tenue du 15 au 30 juillet 2021, concernant le règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt de 686 237 \$ pour des travaux de réfection électrique de la remontée électrique T1 RBQ #296 du Mont Lac-Vert et à des travaux ciblés d'entretien sur diverses composantes des remontées, le Conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 9 août 2021, a adopté la résolution 6940-2021, retirant le règlement 538-2021.

Donné à Hébertville le 10 août 2021

Kathy Fortin
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière
par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de ville, à l'Église, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal et ce en date du 10 août 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10^{ième} jour d'août 2021.

Kathy Fortin
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière
par intérim